

Objet : Licence FFCC 2025
Gardian non salarié(e) à Cheval

Cher(e) ami(e),

Voici venu le temps de penser à la saison 2025, et donc au renouvellement de votre licence.

Pour votre catégorie d'adhérent la liste des pièces à fournir est :

- ✓ La demande manuscrite, obligatoire, doit être rédigée entièrement à la main au verso du bulletin d'adhésion et dans les mêmes termes que le modèle joint.
- ✓ Lettre de renonciation à l'assurance pour l'option de base (modèle de lettre au dos du bulletin d'adhésion)
- ✓ Nom, Prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse, téléphone, E-mail et Manade
- ✓ Deux photos
- ✓ Règlement de la cotisation

Les dossiers doivent parvenir complets à la Fédération avant le 31 janvier 2025 accompagnés du règlement suivant l'option choisie.

Il est rappelé que le sport exercé est dangereux et qu'à ce titre la FFCC recommande impérativement l'usage de protections corporelles et rappelle le devoir de précaution.

Je vous rappelle que pour pouvoir voter à l'assemblée générale, il faut être licencié pour l'année en cours (article 8 du règlement intérieur).

La FFCC rappelle que toute organisation d'une manifestation non validée par la Fédération est susceptible de poursuite disciplinaire à l'encontre des organisateurs et des participants de toute qualité. La FFCC rappelle également que tout évènement non-autorisé ne fera pas l'objet d'une couverture assurantielle de la FFCC.

Dans l'attente de recevoir votre dossier, je vous prie de bien vouloir agréer, cher ami, l'expression de mes salutations afeciouna.

Nicolas TRIOL
Président FFCC





BULLETIN D'ADHESION Saison 2025

Licence Gardians non salarié(e) à Cheval

Bulletin d'adhésion à nous retourner, complété, signé et accompagné du règlement à la Fédération. Date limite de dépôt le 31 janvier 2025.

<input type="checkbox"/> Base (voir le détail au dos)	
Cotisation Fédérale	75,00 €
Responsabilité civile, Protection juridique, Décès, invalidité	303,00 €
Total	378,00 €
<input type="checkbox"/> Option 1 (voir détail au dos)	
Cotisation Fédérale	75,00 €
Assurance responsabilité civile, protection juridique, décès invalidité et incapacité temporaire	360,00 €
Total	435,00 €
<input type="checkbox"/> Option 2 (voir détail au dos)	
Cotisation Fédérale	75,00 €
Assurance responsabilité civile, protection juridique, décès invalidité et incapacité temporaire	475,00 €
Total	550,00 €

Paiement par chèque libellé à l'ordre de la FFCC ou par virement bancaire aux coordonnées suivantes, en indiquant le nom, prénom et la licence visée : **FFCC – Crédit agricole du Languedoc**
IBAN : FR76 1350 6100 0001 6505 4800 118 / BIC : AGRIFRPP835

Je soussigné(e) (Nom-Prénom) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail indispensable : _____ @ _____

N° téléphone _____ N° de portable _____

Date de naissance _____ Lieu _____

Manade : _____

Je joins à la présente : 2 photos d'identité

Fait à _____, le _____ Signature (obligatoire) :

J'ai une autre licence à la FFCC si oui, merci de cocher ci-dessous :

Président de CT - Président de course - Délégué - Membre CT - Adhérent direct -
Raseteur Tourneur - Stagiaire - Ecole taurine - Autre précisez.....

En cas de double licence pour les votes, je donne ma voix à (Précisez le collège d'adhésion)

Fédération Française de la Course Camarguaise
485 Rue Aimé Orand
30000 NIMES
Tél : 04.66.26.05.35

Cadre réservé FFCC

Licence n° : 25/.....

Reçu le :

Mode règlement :

Date encaissement :

Je complète le bulletin d'adhésion pour la licence 2024, et les garanties prendront effet le lendemain du règlement et au plus tôt le 01/02/2025 pour se terminer le 31/01/2026.

Cette licence est personnelle et ne concerne que le titulaire. Les garanties incluses ne concernent que le sport que j'exerce conformément aux statuts de la FFCC « *Le Gardian non salarié à cheval est la personne qui pratique une activité sportive au sein d'une manade, comme acteur volontaire et bénévole, dans toutes les activités avec les taureaux ou ayant un rapport avec eux.* » extrait des statuts de la FFCC.

Les garanties s'appliquent uniquement à titre personnel au seul cavalier titulaire de la licence tant en responsabilité civile qu'en protection juridique, mais uniquement pour les adhérents âgés de moins de 65 ans pour la protection individuelle (décès, invalidité, incapacité). **Par ailleurs la garantie incapacité temporaire s'exerce dans la limite de la perte de revenu constatée et justifiée.**

La responsabilité civile est limitée à au maximum 3 chevaux détenus à titre privé, par licencié.

Les garanties dont je dispose sont :

☞ Base

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Protection Juridique	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le 01.30.09.97.32
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %

☞ Option 1

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Protection Juridique	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le 01.30.09.97.32
Invalidité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité Temporaire	Pour 10 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'événement.
Frais de recherche	En cas d'accident et pour un maximum de 830 €

☞ Option 2

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Protection Juridique	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le 01.30.09.97.32
Décès	Pour un capital de 15 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 30 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité Temporaire	Pour 20 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'événement.
Frais de recherche	En cas d'accident et pour un maximum de 830 €

En cas de rechute, récurrence, complication, toute prise en charge est conditionnée par l'information et l'accord de l'assureur dans les 10 jours suivant la nouvelle incapacité temporaire.

Il est rappelé que le sport exercé est dangereux et qu'à ce titre la FFCC et l'Assureur conseillent vivement l'usage de protections corporelles.

Aucune interdiction ou restriction médicale ne m'interdisent la pratique de ce sport.

Je suis informé(e) que conformément aux dispositions législatives en vigueur, je peux renoncer à bénéficier des garanties individuelles accidents proposées par la FFCC, mais que dans ce cas je dois recopier sur papier libre le texte suivant « *je reconnais avoir été informé(e) des risques encourus lors de l'exercice de mon activité associative et malgré ce je renonce à bénéficier de la protection proposée par la FFCC. Je renonce donc définitivement à tout recours envers la FFCC ainsi que leurs assureurs* ».

A compléter

Données RGPD

En signant le présent formulaire, vous vous engagez à autoriser l'utilisation de vos données personnelles telles que votre nom, prénom, numéro de licence et toute information sportive utile à l'information du public, par la FFCC sur son site internet et tout autre support qui lui est lié.

En application des art.39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour de vos données vous concernant conservées par informatique. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de la Fédération Française de la Course Camarguaise.

Déclaration des bénéficiaires en cas de décès :

Mon conjoint, à défaut mes enfants nés ou à naître, par parts égales entre eux, vivants ou représentés, à défaut mes héritiers légaux selon les règles de la dévolution successorale

Autre bénéficiaire

Nom : Prénom : 2^e prénom :

Date de naissance : Ville de naissance :

Déclaration manuscrite à recopier dans le cadre

« je soussigné(e), Nom, Prénom, déclare avoir pris connaissance des statuts de la FFCC et y adhérer sans réserve. Je reconnais avoir été informé(e) des dispositions législatives en vigueur et figurant, notamment, dans le Code du Sport ».

Fait à

, le

Signature (obligatoire) :

Assurance souscrite par l'intermédiaire de QUADRASSUR (Orias n° 10055917 – 16005875 – 20003470 - 20003471)
auprès d'AXA Assurances n° 516766804 et JURIDICA n° 2698305504
QUADRASSUR – 1243 Ave Maréchal JUIN – 30900 NIMES
Siret : 52398039900019